HM FORMATION

Programme de formation

Réussir l'achèvement d'un chantier et la réception de l'ouvrage

Durée : 7h

Public : Gestionnaires, Responsables de services généraux, Responsables de programmes, entreprises de construction principales et sous-traitantes, Maîtres d'ouvrage publics et privés ou toute personne concernée par la clôture d'une opération de travaux

Objectifs :

- Identifier les moments clés de la clôture d'une affaire et leurs enjeux
- Analyser le rôle des acteurs durant les différentes phases
- Gérer la transmission du bâtiment au gestionnaire

Pré-requis :

- Connaître les bases du montage de projets de construction
- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :
Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.
Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.
En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogie : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.
Alternance d'exposés et de cas pratiques
Exemple type de réception
Supports pédagogiques remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Questionnaire d' appréciation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Contenu détaillé de la formation :

Gérer les étapes en amont de la livraison de l'ouvrage

Organiser les opérations préalables à la réception

- Maitriser le cadre juridique de la réception de l'ouvrage
- Organiser le processus de réception
- Mener les visites préalables à la réception
- Rédiger la liste des réserves
- Rédiger les PV de réception
- La liste des réserves, l'inéxécution, la malfaçon
- Les essais et contrôles techniques
- Les documents dus par les entreprises

Gérer la réception des concessionnaires

- Électricité, gaz, eau, assainissement, téléphonie, internet, télévision

Identifier les démarches et autorisations administratives liées à la réception

- La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux DAACT
- Les vérifications initiales
- L'ouverture au public
- La commission de sécurité et d'accessibilité

Cerner les effets de la réception

- Le transfert de garde
- L'exonération de l'entrepreneur
- La mise en place de la maintenance
- Le démarrage des garanties

Déterminer le contenu du dossier des ouvrages exécutés (DOE)

Conduire le Dossier des Interventions Ultérieures sur Ouvrage (DIUO)

- Les documents à insérer
- Les interventions ultérieures

Établir le dossier de SSI

- Les missions du coordonnateur SSI

La levée des réserves

- Le délai de levée des réserves
- L'organisation pour effectuer les travaux de retouches
- Le contrôle de la levée des réserves
- La défaillance des entreprises

Maîtriser les étapes à compter de la réception

Gérer la livraison

- La livraison du maître d'ouvrage à l'acquéreur ou à l'exploitant
- Le dossier de transfert

Le contenu du dossier de transfert

- Le dossier administratif de l'opération
- Le dossier technique de l'opération
- L'archivage

Le dossier d'utilisation d'entretien et de maintenance (DUEM)

- Les contrats de maintenance
- L'entretien

Organiser la clôture des comptes

- L'achèvement financier : le décompte général définitif
- Le circuit de la clôture des comptes entre l'entreprise, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage
- Les observations, les corrections, le mémoire de réclamation

Maîtriser la mise en place des garanties

- L'année de parfait achèvement
- La garantie de bon fonctionnement
- La garantie décénnale

Exercices d'application : contrôle des connaissances

Sanction de la formation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)